

Pwévhan fermé et réhabilité Savez-vous où mettre vos déchets ?

La rigueur budgétaire, encore !

Pas après pas, les femmes conquièrent l'égalité

Avec la Coupe Tjibaou, le sport nous rend sages

DJAMA HYEHEN



Sommaire

3-5

Actualités municipales

- Perspectives mondiales et contexte local pèsent sur les recettes communales
- Les priorités de l'exécutif municipal
- Quelle est la situation financière de Hienghène ?
- Pour la mairie, la cohésion d'équipe, ça se travaille !
- Deux nouvelles maisons Teasoa livrées

6-7

Développement communal

- La DDEE en visite sur nos terres
- Chez l'habitant... l'OTH vous informe
- La mairie contribuera à la gestion des risques environnementaux
- Nouveau visage à l'OTH

8

Education et formation

- Plus d'élèves à Hienghène cette année

9

Culture et société

- Hienghène fière de célébrer ses femmes

10-12

Environnement

- Tri sélectif des déchets : les règles à respecter
- Pwévhan est réhabilité, la nature reprend ses droits
- Enfin un moyen de vous débarrasser de vos déchets dangereux !

13-15

Sports et loisirs

- Le GENSL nous offre des vacances ultra-sportives
- La Coupe Tjibaou, un lien unique entre tribus

16

Etat civil / Numéros utiles

Directeur de publication : Bernard Ouillatte, maire de Hienghène.

Réalisation : VKP Communication SARL.
BP 11 590 - 98 802 Nouméa.

Rédaction : VKP Communication SARL, mairie de Hienghène. **Tirage :** 700 exemplaires par Graphoprint.

Crédits photo : Tous droits réservés.

La rigueur budgétaire oui, mais sans altérer les services à la population



Fin janvier, nous avons préparé, en conseil municipal, le vote du budget 2023, lors du « débat d'orientation budgétaire ». Il en ressort, avant tout, que la situation financière de la commune est saine. Des indicateurs le prouvent : notre taux d'épargne brut, qui témoigne de notre capacité à dégager des ressources pour investir ; notre taux d'endettement, qui nous laisse de la marge d'emprunt pour financer nos projets. Retenons aussi notre bonne dynamique d'investissement en 2022, après le choc de la crise sanitaire.

Pour maintenir cette stabilité, nous avons proposé au conseil de continuer à être vigilants, comme pendant les trois premières années de notre mandat. Nous surveillerons nos dépenses de fonctionnement et suivrons minutieusement nos investissements, pour les mener à bien dans les délais prévus. Cette rigueur de gestion, toutefois, restera compatible avec un bon niveau de service à la population. En effet, notre rôle est d'abord d'assurer le développement de la commune et votre bien-être : nous ne l'oublions pas.

Dans cette perspective, nous avons exposé au conseil nos choix de politiques publiques jusqu'en 2026.

Nous donnerons la priorité à la protection de notre environnement. Vous lirez, dans ce numéro du Djama Hyeheh, comment nous organisons la collecte des déchets, filière après filière, après avoir assuré la réhabilitation du site de Pwévhan. Nous voulons aussi créer un centre de tri et de transfert des déchets.

Nous poursuivons nos actions de soutien au développement économique et foncier de la commune, en nous efforçant d'aménager harmonieusement ses terres, de rénover ses bâtiments.

Nous continuerons de promouvoir le sport, les loisirs et le tourisme. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur les offices municipaux (des sports et de la jeunesse, du tourisme) et sur des partenaires solides, comme le groupement des entreprises du nord pour le sport et les loisirs (le GENSL). Nos projets portent, notamment, sur la rénovation des équipements et le soutien aux opérateurs.

Fin janvier, la Coupe Tjibaou nous a réunis. Elle a montré la capacité d'initiative qui caractérise Hienghène, sa population et ses associations. Notre dynamisme est bien récompensé : grâce à lui, nous avons définitivement acquis le trophée de la Coupe de Calédonie, remportée trois années consécutives par Hienghène Sports ! Merci à nos footballeurs, merci à vous tous !

Pour finir, l'équipe municipale souhaite une bonne année scolaire à tous nos enfants.

Le maire,
Bernard Ouillatte



Perspectives mondiales et contexte local présent sur les recettes communales

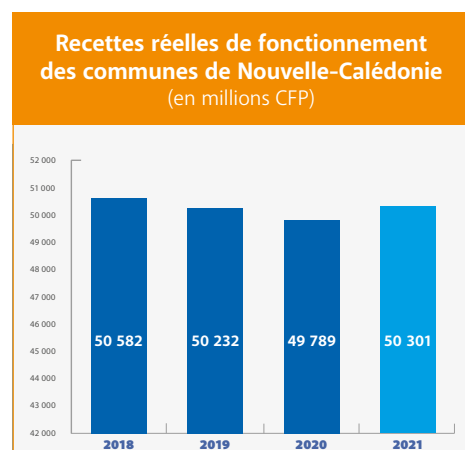
Le 27 janvier, l'exécutif municipal a présenté au conseil municipal ses priorités pour 2023, lors de la séance dédiée au débat d'orientation budgétaire (le « DOB »). Cette première étape réglementaire est importante dans la construction du budget communal annuel, car elle éclaire le vote des élus. Hienghène devra, cette année encore, montrer de la rigueur dans sa gestion financière, en raison du contexte économique mondial et de difficultés propres à la Nouvelle-Calédonie.

Les élus municipaux ont débattu des orientations budgétaires, le 27 janvier, pour préparer le vote du budget primitif 2023 (que le prochain Djama Hyeheh évoquera). L'exécutif leur a délivré des explications sur ses choix de dépenses et recettes. La gestion des fonds publics restera rigoureuse, cette année encore, comme la chambre territoriale des comptes (CTC) l'avait préconisé en 2022, après avoir examiné la gestion municipale.

Les contextes économiques local et mondial – effets de la crise sanitaire de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine – renforcent cette obligation. Cependant, le climat des affaires, l'emploi et l'investissement des ménages en Nouvelle-Calédonie montrent une embellie depuis mi-2022. Ce sont-là des facteurs que les élus de la commune étaient invités à prendre en compte pour préparer le vote du budget 2023.

Recettes fragilisées pour les communes calédoniennes

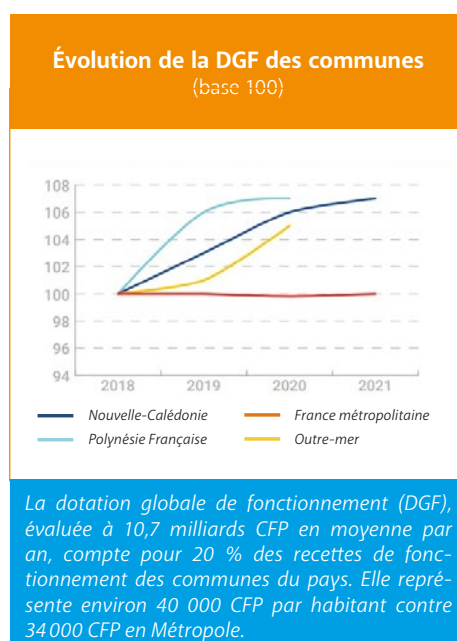
Depuis 2020, les communes calédoniennes ont vu leurs budgets de fonctionnement affectés par les difficultés



économiques locales, aggravées par la crise sanitaire. Leurs recettes ont tendance à diminuer (-0,2 % par an depuis 2018), même si un rebond est perceptible depuis 2021, et elles doivent faire en sorte d'ajuster leurs dépenses en conséquence.

Deux-tiers de leurs recettes de fonctionnement sont des dotations des autres collectivités publiques, qui leur permettent de faire face. Ce sont essentiellement :
-la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (DGF) ;
-la dotation du fonds intercommunal de péréquation (FIP fonctionnement), que la Nouvelle-Calédonie leur reverse. D'environ 20 milliards CFP par an, elle représente 38 % de leurs recettes de fonctionnement. Elle devrait diminuer en 2022.

Les recettes communales issues des impôts et taxes ont reculé en 2020-2021, du fait de la conjoncture calédonienne morose.



Les priorités de l'exécutif municipal en 2023

Le débat d'orientation budgétaire a exposé les politiques publiques que l'exécutif veut mettre en œuvre de 2023 à 2026.

Environnement

Objectif : protéger notre milieu terrestre et maritime.

Exemples de projets : création d'un centre de tri et de transfert des déchets, suivi environnemental du site de Pwévhan réhabilité, installation de bacs à poubelles sur les aires aménagées de la commune.

Développement économique et foncier

Objectif : aménager harmonieusement foncier et bâtiments communaux.

Exemples de projets : rénovation des bâtiments communaux, tarification de la régie, identification d'une zone de stockage des véhicules hors d'usage (VHU).



Animation, sport, loisirs et tourisme

Objectif : promouvoir le sport pour la santé de la population, redynamiser le tourisme dans la commune.

Exemples de projets : rénovation des équipements, dragage, balisage de la baie, appui aux opérateurs touristiques et de sport/loisirs.



Quelle est la situation financière de Hienghène ?

Lors du débat d'orientation budgétaire (DOB), les élus ont examiné, le 27 janvier, les indicateurs qui témoignent de la bonne situation financière de notre commune : épargne brute, endettement.

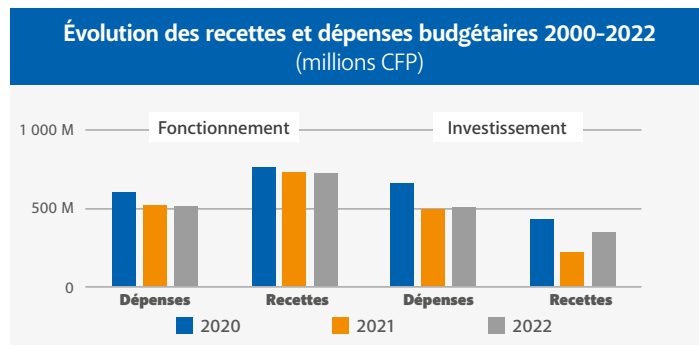


En 2022, Hienghène montre un bon taux d'épargne brute : 22 %. Cet indicateur figure la capacité d'une collectivité publique à dégager, dans son fonctionnement, des recettes pour financer ses investissements, preuve de sa santé financière. Les banques exigent, pour prêter aux collectivités, un taux minimal de 10 % d'épargne brute.

Autre indicateur satisfaisant, le taux d'endettement de Hienghène, pour financer ses investissements. Rapport entre l'encours de sa dette et ses recettes de fonctionnement, il approche 75 %. La commune est endettée à hauteur de 512 millions CFP. Elle doit veiller à ne pas dépasser le seuil des 100 %, car sa dette représenterait alors plus d'une année de fonctionnement.

L'exécution globale du budget principal en 2022

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a aussi révélé la reprise de la dynamique d'investissement de la commune en 2022, après un fléchissement en 2021, comme l'illustre le graphique ci-après.



Les perspectives pour la période 2023 à 2026

La conjoncture économique restera difficile en 2023. Localement, la réforme fiscale du gouvernement n'aura pas de retombées sur les recettes des communes. Le DOB a donc, à nouveau, retenu la rigueur budgétaire comme ligne de conduite. Concrètement, l'exécutif devra explorer les économies possibles (réduction de la masse salariale, mutualisation de moyens, etc.) et suivre étroitement les dépenses liées au plan pluriannuel d'investissements (PPI). Avec une priorité : préserver les services à la population.

Pour la mairie, la cohésion d'équipe, ça se travaille !

La municipalité a invité son personnel, le 16 décembre, à participer à une journée de cohésion. Des élus et agents des différents services communaux se sont donc rassemblés à la maison commune de la tribu de Pindache pour partager des activités destinées à renforcer esprit d'équipe et qualité de vie au travail.



Anicka Kiki, Didier Binet, Jean-Michel Binet, Thibaut Le Gallic et Miguel Kayara : c'est le groupe qui s'est vu confier la préparation de la première « journée de cohésion » destinée au personnel municipal. Une vingtaine d'agents en provenance des services administratifs et techniques de la mairie, des écoles municipales,

du centre de secours et d'incendie, accompagnés de leur famille s'ils le souhaitent, se sont retrouvés dès le début de matinée à la maison commune de Pindache. Des élus municipaux, dont notre maire Bernard Ouillatte, s'étaient joints à l'événement, également vécu comme une fête pour marquer la fin de l'année. Tous remercient la chefferie et le conseil du clan de la tribu de Pindache pour la mise à disposition du site.

Au programme, des activités physiques et des jeux de réflexion, pour donner aux employés et élus municipaux présents l'opportunité de mieux se connaître, hors du cadre professionnel.

L'esprit d'équipe, c'est bon pour le moral !

Les différents corps de métier de la commune ont été mis à contribution pour définir les ateliers de la journée. Ainsi, les agents du service technique en charge de l'adduction en eau potable et des bâtiments ont proposé à leurs collègues de construire une case, en un temps limité ; ceux en charge de la



à une même structure et le travail en équipe. Ils ont mieux pris conscience de leur objectif professionnel commun : la qualité du service rendu aux administrés. La prochaine journée de cohésion tentera d'y attirer un plus grand nombre d'agents.

voirie ont opté pour une course de roue. Nos sapeurs-pompiers assistaient aussi à la rencontre. Tous les participants ont bougé, transpiré et ri ensemble. Pour finir, ils ont partagé un repas mérité.

Pendant cette journée, le personnel et les élus communaux ont apprécié de réfléchir, dans la décontraction, à ce qu'ils vivent quotidiennement : l'appartenance



Cohésion et... pot de départ de Benjamin Dahite



Le 16 décembre, les élus et agents municipaux présents lors de la journée de cohésion de la mairie en ont profité pour souhaiter « bon vent ! » à Benjamin Dahite, chauffeur polyvalent parti à la retraite le 30 novembre, après onze ans au service technique communal.

La mairie remet les clés de deux nouvelles maisons aidées

Début décembre, la mairie a eu le plaisir de remettre les clés de deux maisons flambant neuves, dans les tribus de Pouyemben et Ouen Kout. C'est le programme d'aide au logement *Habitat de la province Nord* qui permet de faire ainsi d'heureux propriétaires.



Le 6 décembre, Lucie Kanouk Mampasse a ouvert, avec émotion, les portes de sa nouvelle maison, un *T3 Tiaré* (deux chambres et une salle de séjour), à la tribu de Pouyemben. Pour lui en remettre les clés, des représentants de la mairie, monsieur Fabrice Poagnide pour les élus et services de la province Nord et un agent de l'opérateur de logement social Teasoa. Ce dernier gère le programme *Habitat de la province Nord (HPN)* qui a permis à Lucie d'accéder à la propriété, comme d'autres habitants de la commune. Sa famille était là pour fêter l'événement autour d'un verre.

Le 14 décembre, c'est Narcisse Gohoup, à la tribu de Ouen Kout, qui a reçu la visite des mêmes représentants, pour récupérer son *T3 Tiaré*. Fier de sa jolie maison, il avait postulé à l'HPN en 2018 et est le deuxième des trois derniers bénéficiaires du programme à Hyehen. L'HPN rend possible, pour les foyers aux revenus modestes, la construction d'un logement sur un terrain qui leur appartient ou pour lequel ils jouissent d'un droit coutumier de construction.



L'équipe municipale félicite les heureux propriétaires et remercie vivement les représentants de la province Nord et de Teasoa pour leur accompagnement technique.



La DDEE en visite sur nos terres

Notre maire, Bernard Ouillatte, et son équipe ont invité, le 24 novembre, la direction de la province Nord en charge du développement économique et de l'environnement (la DDEE) à la cérémonie de réception des travaux de réhabilitation de l'ancien dépotoir de Pwévhan. Nadia Heo, élue de l'assemblée provinciale et présidente de sa commission de l'environnement, menait la délégation.



Trois axes de développement économique, partout dans le nord

La DDEE provinciale compte plus de cent agents, dont une quinzaine sont affectés à la Côte océanique, à laquelle Hienghène appartient. Notre commune accueille ainsi quelques-uns de ses techniciens (Danya Dieo, André Moindo, Albérick Camoui).

Le rôle de cette direction ? Structurer et développer durablement l'économie de la province Nord, en suivant les orientations des élus provinciaux. Ceux-ci affichent leur volonté de promouvoir la création de richesses pour financer l'économie locale en réduisant la dépendance financière vis-à-vis de la Métropole et de poursuivre le rééquilibrage économique et social du pays, notamment via le nickel.

La direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord, la DDEE, a un nouveau directeur : Nathaniel Cornuet. Le 24 novembre, il est venu saluer notre maire et son équipe, accompagné de Nadia Heo, l'élue qui préside la commission de l'environnement de la province Nord, également membre de la commission de l'aménagement et du foncier. Ils s'étaient entourés de Sylvain Letievant, chef du service du développement local de la DDEE, André Ponidja, chef de son antenne Côte océanique et Frédéric Chaigne, conseiller en développement local, tous deux installés à Poindimié. La délégation a assisté à la cérémonie de réception des travaux de réhabilitation du site de Pwévhan, notre ancien dépotoir (voir en page 11).

La DDEE a, par ailleurs, pour mission de faire prendre en compte la préservation de l'environnement dans tous les domaines d'intervention provinciaux.



Chez l'habitant... l'OTH vous informe

L'office du tourisme de Hyehen (OTH) annonce la réouverture de la structure d'accueil en tribu *Paladje*, de Davina et Pauline Maepas, à la tribu de Tiendanite, depuis le 11 janvier.

A 20 kilomètres du village, les touristes y trouveront hébergement (en chalet et camping avec barbecue) et restauration (y compris un bougna sur commande). *Le Paladje* propose aussi des activités pour découvrir la région et la culture Kanak : visite guidée des champs vivriers ; pêche à la crevette ; atelier de tissage/vannerie et randonnée pédestre.

Renseignez-vous et réservez au tél. 85 30 14 ou 95 45 78.

Plus d'informations sur le site

<http://www.hienghene-tourisme.nc/hebergement-dormir/accueil-tribu.>





La mairie contribuera à la gestion des risques environnementaux

Pour assurer son développement durable, la Nouvelle-Calédonie veut engager des actions conformes aux préconisations de l'Organisation des Nations unies (ONU) devant les risques liés à l'évolution du climat et la dégradation de la biodiversité. Le 13 décembre, la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques du gouvernement (DSCGR) était à la mairie pour aborder l'élaboration d'une politique publique qui servira cet objectif.



En novembre, le maire, Bernard Ouillatte, a reçu une lettre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie portant sur les actions à engager pour lutter contre les effets néfastes de l'évolution climatique et des activités humaines qui dégradent les sols – certaines pratiques agricoles, en particulier.

Cette lettre annonçait la décision de construire, en concertation avec les provinces et les communes, une politique publique de gestion des risques. Cette politique sera conforme aux recommandations d'instances internationales comme l'ONU et son groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (le GIEC) qui fédère 195 pays.

D'abord le diagnostic de nos défaillances...

C'est la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques du gouvernement (DSCGR) qui conduit la démarche. Elle organise donc une série de rencontres avec les représentants des provinces et communes. Le 13 décembre, une de ses délégations était à Hyeheh, pour évoquer la question avec l'équipe municipale. La réunion a permis de revenir sur le type de risques encourus, les recommandations d'action de l'ONU et le diagnostic du gouvernement local sur la gestion de ces risques dans notre pays.

Ce diagnostic montre que notre processus de gestion des risques est incomplet, et requiert plus de collaboration sur le terrain. Tous les habitants de l'archipel doivent être impliqués, y compris ceux qui vivent sur terres coutumières (27 % de la population). Ce d'autant plus que nous sommes inégaux devant l'accès aux services d'urgence et la distribution des secours. Le gouvernement a ainsi entrepris de fédérer les acteurs concernés pour définir une politique publique qui sécurisera les populations et préservera les écosystèmes dont elles dépendent pour vivre.

Puis la construction d'une politique publique de gestion des risques

La DSCGR suit trois étapes pour construire une telle politique :

- la première consiste à acquérir la connaissance scientifique des risques auxquels nous sommes sujets et à les cartographier. Elle s'appuie sur des organismes comme l'Institut pour la recherche et le développement (IRD), avec son programme *Climat du Pacifique, savoirs locaux et stratégies d'adaptation (Clipssa)* ;
- la deuxième étape consiste à apprécier notre vulnérabilité aux risques encourus, par des études ;
- enfin, il s'agira de traiter ces risques, en rédigeant des documents de référence, en menant des actions de sensibilisation des populations et en adoptant les textes de lois nécessaires.

A Hienghène le 13 décembre, la DSCGR a donc entamé sa cartographie des risques.

Plus d'un Calédonien sur cinq réside sur terres coutumières



Fin 2022, l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie, l'Issee-NC, a fait paraître un rapport d'étude sur les tribus du pays, fondé sur le recensement de 2019. Lisez-le !

Vous y apprendrez, notamment, que :

- plus de 60 000 personnes vivent sur terres coutumières, soit 66 % de la population de brousse ;
- un Kanak sur deux vit désormais hors tribu, soit 14 % de plus qu'en 1988, date des accords de Matignon-Oudinot ;
- une personne sur cinq vivant en tribu a le bac ou un diplôme du supérieur. C'est dix fois plus qu'en 1988 ;
- en tribu, le taux de chômage est deux fois supérieur au taux du pays.

Le document est accessible sur : <https://www.issee.nc/societe/societe-kanak/organisation-sociale>.



Plus d'élèves à Hienghène cette année

C'est le 13 février que les enfants ont effectué leur rentrée scolaire après les grandes vacances d'été. 331 d'entre eux ont rejoint les bancs des écoles du premier cycle, contre 302 en 2022, soit une augmentation de 9,6 %. Le collège Paï-Kaleone a, de son côté, accueilli 159 élèves du second degré, contre 151 en 2022 (+ 5,3 %). Quelques données sur les priorités des autorités compétentes pour cette année scolaire.



publiques est constituée d'une quinzaine d'enseignants.

Au collège Paï-Kaleone, le principal, monsieur Philippe Buzy, confirme la hausse du nombre de collégiens depuis quatre ans. Ils étaient 125 en 2019 et sont 159 cette année, de la sixième à la troisième, soit une croissance de 21 %.

des enfants handicapés, l'alimentation d'un bon climat scolaire, l'éducation à la sécurité routière, au développement durable et la promotion de la culture scientifique.

Souhaitons une belle année scolaire, riche de rencontres et d'apprentissages, à tous les enfants de la commune !

Les priorités de l'enseignement

La Nouvelle-Calédonie compte 63 800 élèves cette année. 490 (moins d'1 %) sont scolarisés dans notre commune. Pourtant, alors que les effectifs diminuent globalement dans le pays, ils augmentent à Hienghène.

Lors d'une conférence de presse à Nouméa, le 10 février, le membre du gouvernement en charge de l'enseignement, Isabelle Champmoreau, a confirmé des priorités identiques à celles des années précédentes :

- la maîtrise des fondamentaux (mathématiques et français) pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme ;
- l'évaluation de l'activité pédagogique, la valorisation du métier d'enseignant et de l'action des écoles ;
- le déploiement d'un service éducatif continu pour lutter contre les inégalités de réussite scolaire.

Primaire et secondaire accueillent plus d'enfants

Après une augmentation de 4 % en 2022, les effectifs de nos huit écoles primaires continuent leur progression, avec 9,6 % d'élèves en plus en 2023. Cinq écoles sont publiques et trois sont privées (école de l'enseignement catholique de Ouaré, écoles de l'enseignement libre protestant de Haut-coulna et Bas-Coulna). La communauté éducative de nos écoles

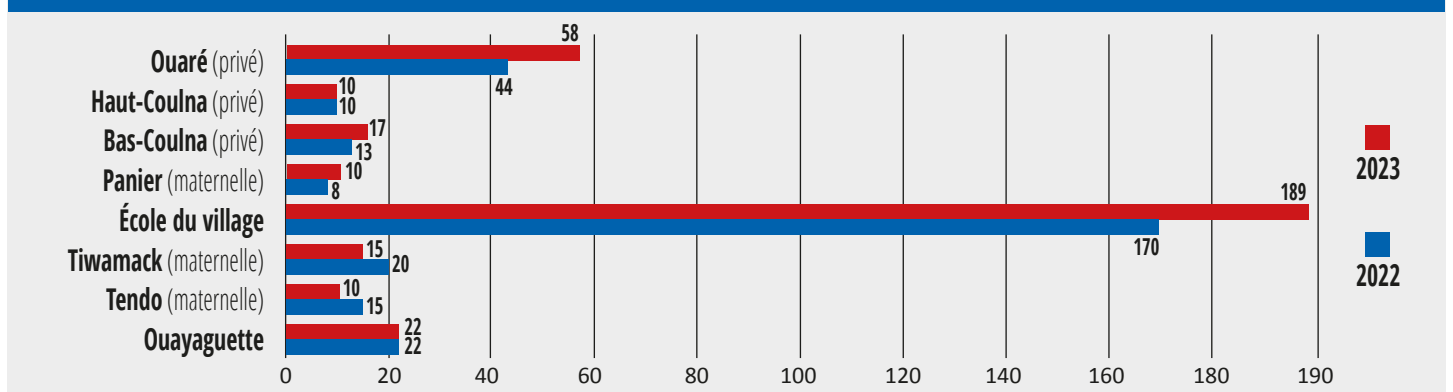
A ces objectifs, s'en ajoutent d'autres pour le second degré : la prévention du décrochage scolaire, la scolarisation



Le chiffre 2022

L'Etat a consacré 49,4 milliards CFP à l'enseignement en 2022 et la Nouvelle-Calédonie 5 milliards.

Les effectifs scolaires du primaire en 2023





Hienghène fière de célébrer ses femmes



Le 7 mars, on fêtait la femme, au village, dès 7h30. Depuis plusieurs années, à l'initiative de la fédération des associations locales de femmes et du comité de gestion du marché, Hienghène célèbre ainsi, en mars, l'accession progressive de la femme aux mêmes droits que les hommes. La mairie et l'association Döo Huny sont partenaires de l'événement, doté d'un thème précis. Cette année, les organisatrices avaient choisi : le combat d'une mère, de la femme et les contraintes de la vie.



Pourquoi fêter la femme en mars ? Parce que l'organisation des Nations unies (ONU) a officialisé, il y a 45 ans, le 8 mars comme *Journée internationale de la femme*. Partout sur la planète des manifestations ont alors pour objet de faire prospérer le sort des femmes et de plaider en faveur de l'égalité de droits avec les hommes.



Après les discours, dont ceux de la présidente de la fédération des associations de femmes et du maire, la journée s'est déroulée au gré d'activités variées. Toutes étaient destinées à valoriser les talents des femmes de la commune : ateliers (de vannerie, de couture...), concours (de tressage, d'épluchage de coco, de composition florale...), jeux (de tir à la corde, de saut de sacs...) et défilé de mode, entre autres.



Les organisatrices avaient aussi invité des professionnels (gendarmes et médecins, notamment) à venir renseigner les femmes présentes sur leur santé, leur sécurité, leur hygiène.



Après un repas conçu comme une dégustation culinaire, pour apprécier les plats *made in Hyehen*, les activités se sont poursuivies l'après-midi, ponctuées de chants, de danses, et de lectures de poèmes. A 17h, la coutume d'aurevoir a laissé tous les participants réjouis par les occupations et les échanges riches de la journée. Événement à perpétuer !





Tri sélectif des déchets : les règles

La mairie, qui fait de la gestion intelligente des déchets l'une de ses priorités, vous invite à trier vos ordures ménagères. Elles seront convoyées vers l'installation de stockage (ISD) de Vieux-Touho pour traitement. Nous limiterons ainsi la pollution de notre environnement.

La poche poubelle rouge est réservée aux déchets en aluminium



Mettez-y uniquement les canettes
sauf celles de Lipton Ice Tea.
Pas de boîtes de conserve non plus.



La poche poubelle jaune est réservée aux déchets en verre



Mettez-y tous vos récipients en verre (bocaux, bouteilles, pots...)
MAIS SANS leurs couvercles ni leurs bouchons.



La poche poubelle bleue est réservée aux déchets ménagers

Ce sont tous les **autres déchets** non visés ci-dessus (en plastique, fer, carton, papier, les couvercles...) **SAUF** les déchets suivants **interdits à l'enfouissement** par l'ISD de Vieux-Touho :

- les déchets radioactifs ;
- les déchets inflammables et explosifs ;
- les déchets dangereux et les déchets industriels spéciaux ;
- les huiles usagées ;
- les piles et accumulateurs ;
- les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les déchets

- anatomiques ;
- les déchets issus d'abattoirs ;
- les matières non refroidies dont la température est susceptible de provoquer un incendie ;
- les déchets liquides, même en récipients clos ;
- les carcasses de véhicules et d'engins hors d'usage (VHU) ;
- les résidus métalliques encombrants ;
- les déblais, gravats et produits de démolition ;
- les déchets verts ;
- les pneumatiques.

Respectez ce tri rigoureusement,

sinon l'ISD de Vieux-Touho refusera les bennes contenant nos déchets !

Votre abonnement

Vous êtes-vous abonnés au service communal de ramassage des ordures ménagères ? Si ce n'est pas le cas, vous pourrez remplir un contrat d'abonnement en vous rendant à l'accueil de la mairie.



Pwévhan est réhabilité, la nature reprend ses droits

Le dépotoir de Pwévhan est définitivement fermé. Le 24 novembre, en présence d'invités, élus et habitants, l'équipe municipale a officiellement réceptionné les travaux de réhabilitation du site engagés en 2021.



Le schéma local de gestion des déchets prévoyait la fermeture et la réhabilitation du dépotoir communal de Pwévhan : c'est fait ! Les études préalables, lancées fin décembre 2019, ont débouché sur des travaux de remise en état du site, pendant plus d'un an. Le 24 novembre, le maire a officiellement réceptionné le terrain réhabilité, sécurisé grâce à des murs en gabion et revégétalisé.



A cette cérémonie de réception des travaux, la mairie avait convié l'élue provinciale Nadia Heo, présidente de la commission de l'environnement de la province Nord et l'équipe de la direction du développement économique et de l'environnement de ladite province. Ils se sont vu remettre une gravure commémorant l'événement.



Des collégiens ont également profité de la visite. Ils ont été sensibilisés au fait que la réglementation interdit désormais les dépotoirs et oblige leurs exploitants (comme la commune) à les remettre en état pour tenter d'enrayer la pollution.



Tous ont eu l'opportunité de visiter le site réhabilité et ainsi rendu à la nature.

Raconte-moi... Pwévhan



Pendant de longues années, nous avons déversé nos déchets à Pwévhan, devenu

dépotoir communal. Ces déchets se sont dégradés, en émettant des gaz nocifs, en polluant nos sols et nos eaux souterraines.

En 2021, la municipalité a dit : « Stop à cette atteinte à notre milieu naturel ! ». Elle a engagé les travaux de réhabilitation du terrain, avec aménagement d'espaces verts. C'est cette histoire que nos élus ont voulu nous raconter, fin novembre, à travers une exposition de photos au marché municipal.



Enfin un moyen de vous débarrasser de vos déchets dangereux !

La mairie a fait installer, derrière le centre de secours et d'incendie, un container pour les déchets non convoyés vers l'installation de stockage de Vieux-Touho. Désormais, vous pourrez y déposer vos piles, batteries au plomb, huiles usagées, déchets d'équipements électriques et électroniques. Quelques explications sur ce nouveau service, rendu en partenariat avec l'éco-organisme Trecodec.



Le container, installé derrière le centre de secours et d'incendie, a un volume de près de 40 m³. Peint en vert, couleur de l'espoir et de l'écologie, il constitue le point d'apport volontaire (PAV)

où vous pourrez dorénavant déposer vos déchets dangereux : piles, batteries au plomb, huiles usagées, déchets d'équipements électriques et électroniques... Sa signalétique permet de comprendre où les stocker, par filière.

Quels sont les déchets concernés ?

Le container Trecodec est prévu pour les déchets que la commune ne convoie pas vers l'installation de stockage de Vieux-Touho car ils sont interdits à l'enfouissement :

- les huiles usagées ;
- les piles (une borne est déjà disponible au magasin 7 à 6) et accumulateurs (borne disponible au dock municipal) ;
- les D3E (ordinateurs, écrans, téléphones, câbles électriques, ampoules, néons) ;
- le gros électroménager froid et non froid, à déposer à l'extérieur du container.

Nous comptons sur vous pour utiliser ce service et contribuer ainsi à éliminer la pollution dans la commune. Aidez-nous à garder notre point d'apport volontaire en ordre et propre, pour notre sécurité !

Un mot sur Trecodec

Dans cette opération, la mairie a pour partenaire Trecodec. Cet éco-organisme à but non lucratif a pour mission de financer et d'organiser les filières de collecte et de traitement des déchets dangereux que vous pourrez déposer dans le nouveau container mis à votre disposition.

En savoir plus : <https://trecodec.nc>

En bref : nos pas en avant dans la gestion des déchets

Où installer notre centre de tri et de transfert des déchets (CTT) ? La municipalité recherche du foncier pour y installer un CTT. La superficie nécessaire est de 3 500 m². Vous pouvez nous aider ? Prenez contact au tél. 42 81 19 ou par mail : bmp@mairie-hienghene.nc. Merci !

Recyclage des déchets en verre et aluminium. La mairie entreprend le tri et l'évacuation des déchets en verre et en aluminium stockés au quai de déchargement. Le travail sera confié à une association, qui transférera les déchets triés vers des entreprises de revalorisation, à Nouméa.

Rassemblez vos D3E. Au deuxième trimestre, la mairie devrait aussi organiser la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) qui s'accumulent dans les tribus. Préparez-vous à vous en débarrasser, en les triant et en les rassemblant !

Simple, pratique et écologique !

Toutes vos factures envoyées gratuitement par e-mail et disponibles sur votre espace client



Passez à la facture électronique

☎ 050 250 ✉ clientele@enercal.nc 🌐 enercal.nc/espace-client

ENERCAL
L'ÉNERGIE DE TOUT UN PAYS

☎ 050 250
enercal.nc
f in y



Le GENSL nous offre des vacances ultra-sportives

Cet été, les habitants qui le souhaitaient ont pu pratiquer un sport au village et en tribu. La mairie et son partenaire, le groupement des employeurs du nord sport et loisirs (le GENSL), nous ont, en effet, proposé un programme d'activités stimulantes et bénéfiques pour la santé. Cent cinquante d'entre vous en ont profité : bravo !



Pour le compte de la mairie et de son partenaire, le groupement des employeurs du nord sport et loisirs (le GENSL), Thibault Le Gallic, notre éducateur sportif, avait préparé un programme sportif destiné à tous les habitants de la commune, pendant les grandes vacances d'été.



Parmi les activités proposées, la descente en kayak de la rivière Hienghène, depuis le village. Effectif complet ! Douze enfants s'y sont inscrits auprès de la base nautique Nord Aventure. Ils ont découvert avec ravissement les paysages de la vallée, vus de la rivière. Ils ont également éprouvé leurs ressources physiques en allant au bout des 2h30 de navigation, grâce à l'entraide et la cohésion. Félicitations à ces enfants ! Rendez-vous pendant les vacances d'avril si vous souhaitez tenter l'expérience !



En tribu, la mairie et le GENSL ont proposé cricket, volley, kayak et planche à voile, à pratiquer avec fairplay et bonne humeur, bien sûr !



Episode convivial, des enfants de Koumac, accompagnés de leur éducatrice sportive, sont venus rencontrer les jeunes de Ouenghip, en compétition de volley et football.



Le programme prévoyait enfin une initiation à la planche à voile, en partenariat avec la base nautique. Au total, 90 enfants et 60 adultes ont bénéficié des activités physiques à l'initiative de la mairie et du GENSL.



Souvenir, souvenir : le 13 décembre, un tournoi a rassemblé les adeptes du volleyball sur le stade de Hyehen. Thibault Le Gallic, notre éducateur sportif, l'avait organisé pour nous permettre de finir l'année en bonne condition physique. Dix équipes de six joueurs, venus de la vallée comme du bord de mer, ont répondu à l'appel. Merci pour votre enthousiasme !

La Coupe Tjibaou, un lien unique entre tribus



Le 28 janvier, Hyeheh s'est donnée toute entière à la huitième édition de la Coupe Tjibaou, dix ans après sa création. La compétition, sportive, rassemble aussi nos tribus chaque année pour tisser des liens forts entre elles, grâce à un travail commun à la mémoire de notre ancien maire, Jean-Marie Tjibaou, et de sa philosophie.

Werap, Tiwamak, Tanghène, Tendo-Caavatch, Ouaré, Ouenkout, Dakoul, Tiendanite, Haut-Coulna... nos vingt tribus se sont rendues, le samedi 28 janvier, sur le stade de la commune à la huitième édition de la Coupe Tjibaou. Quatre cents habitants se sont ainsi retrouvés pour porter leurs couleurs pendant les compétitions sportives de l'événement, dans une dizaine de disciplines. Ils étaient aussi venus partager le souvenir de Jean-Marie Tjibaou, homme de paix et de parole, ou apprendre à le connaître, pour les plus jeunes.

La mairie et son office municipal des sports et de la jeunesse (OMSCEJH), organisateurs, ont veillé aux transports des participants et aux repas, dont les associations de jeunes de Lindéralique, Koulnoué et Tiendanite ont assumé la préparation. La province Nord a également manifesté son soutien à la Coupe Tjibaou en mettant un agent de su-



pervision à disposition. Le centre culturel Goa ma Bwarhat (association Döö Huny) et les musiciens du collectif de Hyeheh ont, enfin, assuré l'animation musicale, pour conférer à la journée un caractère de fête.

Les tribus en émulation sportive

Dix équipes d'adultes ont représenté les tribus de la commune lors de la Coupe Tjibaou. Elles se sont rencontrées en football, volleyball, pétanque, kayak, sagaie, lancer de claquettes et d'épervier, course d'orientation et de pneus. Les enfants de 5 à 13 ans ont également concouru en tournoi de football, course de sacs et course d'orientation.

Bravo à l'équipe de Wetipo – alliance des tribus de Werap, Tiwamak et Poindjap –, qui, au classement final, s'est imposée comme vainqueur de la Coupe, pour la deuxième année consécutive !



Un devoir de mémoire envers la jeunesse

Toutefois, la Coupe Tjibaou est plus qu'une rencontre sportive. En effet, chaque année, les participants sont invités à réfléchir à la pensée philosophique de Jean-Marie Tjibaou. Homme politique originaire de la commune, porteur de la cause indépendantiste dans les années 70 et 80, il a été assassiné en 1989 en raison de son engagement en faveur du processus de paix entre les communautés calédoniennes. Il nous a légué une parole, une sagesse « qu'il faut faire vivre au quotidien », souligne son fils, Pascal, coordinateur de la Coupe.

Ce 28 janvier, les tribus devaient donc interpréter la proposition suivante : « Il s'agit de renaître ensemble à une dimension culturelle nouvelle. Sans cette volonté, nous continuerons, dos à dos, notre dialogue de sourds ». Jean-Marie Tjibaou l'avait prononcée en 1975, lors du festival *Melanesia 2000*. En fin de journée, chacune a lu le résultat de son travail, avant l'annonce des résultats sportifs.



Les enfants, nombreux, ont fièrement joué pour leurs tribus, dans les compétitions qui leur étaient ouvertes, comme le football et la course de sacs.

L'hommage à Hienghène Sports

Parmi les fondateurs et soutiens les plus fidèles de la Coupe Tjibaou, on trouve le club Hienghène Sports. Pour cette huitième édition, ses célèbres footballeurs ont joué un match amical contre une sélection des tribus, engendrant l'enthousiasme du stade. Et, pour clore la journée, ils ont présenté à la population le trophée de la Coupe de Calédonie, qu'ils ont gagnée en 2019, 2020 et 2022. Grâce à ces trois victoires consécutives¹, ce bien précieux restera désormais à Hyeheh – c'est la tradition. Un moment particulièrement émouvant.

1. La Coupe de Calédonie n'a pas eu lieu en 2021 pour cause de crise sanitaire de la Covid-19.

Wetipo garde la tête du classement



L'équipe Wetipo (qui réunit les tribus de Werap, Tiwamak et Poindjap), habillée de bleu profond, remporte la Coupe Tjibaou 2023 avec 560 points. Elle renouvelle ainsi sa prouesse de 2022. Viennent ensuite :

2. Ouendjik-Ouaième-Panié, 520 points ;
3. Ouaré, Tenem-Tilougne, Ouenpouès, 500 points ;
4. Ganem, 470 points ;
5. Dakoul, 460 points ;
6. Ouenkout, Houe Hava, Pindache, 450 points ;
7. Tiendanite, 420 points ;
8. Tanghène, 410 points ;
9. Tendo, Caavatch, 380 points ;
10. Bas-Coulna, Kuun Nga, Wevia, Haut-Coulna, 300 points.



Décembre 2022 à février 2023

Naissances

- Hyanem Giovanni Warren Etienne, né le 6 octobre à Koné.
- Pouahili Britany Regina Wélada, née le 20 octobre à Dumbéa.
- Mampasse Laurent Jena-Luc Tayron Théophile, né le 27 octobre à Dumbéa.
- Wanguene Ezéchias Joël Isaac, né le 3 novembre à Dumbéa.
- Levy Jayan Emile Guy, né le 22 novembre à Dumbéa.
- Dinet Nedved François Koeïne Laurent Damien, né le 24 novembre à Dumbéa.
- Pagoubealo Elhoya Elhayna Laura, née le 27 novembre à Koné.
- Bouaneohotte Cornélie Lorena, née le 1^{er} décembre à Hienghène.
- Tjibaou Kyliana Pü-Koë, née le 3 décembre à Dumbéa.
- Dyeo Israël Donovan Djelyan Nathan Kowy, né le 18 décembre à Nouméa.
- Vhemavhe Ezekiel Noël Yves Foin, né le 5 janvier à Dumbéa.
- Vhemavhe Matia Jared Wagniman, né le 8 janvier à Dumbéa.
- Poitilinaoute Nyl Daniel Calixte, né le 13 janvier à Dumbéa.
- Farino Téhyllah Celylene Manuity Patricia, née le 21 janvier à Dumbéa.

Mariages - PACS

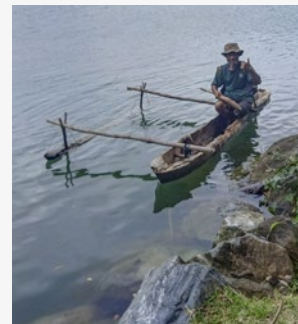
Statut coutumier

- Pagoubealo Sabrina Evelyne et Win-Nemou Gorou Jean-Baptiste, le 17 décembre à Béliigneux (France).

MARIAGE COUTUMIER, ATTENTION !
 Les mariés disposent d'un délai d'un mois à compter de la date de signature de l'acte de mariage pour déclarer leur union à la mairie. Ils doivent se présenter avec l'acte coutumier et leur acte de naissance. Les personnes de statut coutumier peuvent célébrer leur union à la mairie, sur demande adressée au maire au moins un mois avant la date du mariage.

Hienghène insolite

Un jeune homme traverse paisiblement la rivière Hienghène, à bord d'une pirogue. Cette pirogue, Jean-Philippe Tjibaou, disparu le 5 juin 2022, l'avait sculptée. Elvis Bouarat, deuxième adjoint au maire, a pris cette photo pour témoigner que l'artiste, regretté, continue aujourd'hui de voguer sur l'eau grâce à ses œuvres...



Décès

- Moueaou Valentine, décédée le 30 octobre à Hienghène.
- Yentao Alain, décédé le 7 décembre à Dumbéa.
- Binet Roger, décédé le 7 décembre à Koné.
- Levy Ethan Kenny Bouagane, décédé le 12 décembre à Dumbéa.
- Tein Jimmy, décédé le 18 décembre à Dumbéa.
- Diakout Emile, décédé le 9 janvier à Hienghène.
- Tein Ronald, décédé le 16 janvier à Dumbéa.
- Bernole Martine Tchimaré, décédée le 21 janvier en Australie.

Numéros utiles

La mairie

Accueil/Standard : tél. 42 81 19 / Fax : 42 81 52 /
 E-mail : Accueil@mairie-hienghene.nc
Maire : tél. 42 81 19 poste 43
Adjoints : tél. 42 81 19 poste 46
Directeur des services techniques : tél. 42 81 19
 poste 47 / E-mail : rst@mairie-hienghene.nc
Secrétaire général : tél. 42 81 19 poste 44 / E-mail :
 SG@mairie-hienghene.nc
Direction des ressources humaines : tél. 42 81 19
 poste 21 /
 E-mail : DRH@mairie-hienghene.nc
Bureau des marchés publics : tél. 42 81 19
 poste 48 /
 E-mail : BMP@mairie-hienghene.nc
Services techniques : tél. 42 81 48
Service comptabilité : tél. 42 81 19 poste 45 /
 E-mail : Compta@mairie-hienghene.nc,
 RSF@mairie-hienghene.nc
Caisse des écoles : tél. 42 81 19 poste 49 /
 E-mail : CDE@mairie-hienghene.nc
Service communal d'animation : tél. 42 81 44 /
 E-mail : SCA@mairie-hienghene.nc
Centre communal d'action sociale : tél. 42 81 20 /
 77 90 30

Sécurité publique

Centre de secours (pompiers) : tél. / Fax 42 59 18
Gendarmerie : tél. 47 89 80 (ou le 17)

Enseignement / Ecoles primaires

Ecole primaire publique du village : tél. 42 81 23
Ecole maternelle publique : tél. 42 81 42
Ecole publique de Panié : tél. 47 57 37
Ecole publique de Tendo : tél. 42 80 11
Ecole publique de Tiwamak : tél. 42 48 43
Ecole publique de Ouayaguette : tél. 42 70 75
Ecole catholique de Ouaré (DDEC) : tél. 42 81 10
Ecole de Bas-coulna (FELP) : tél. 46 96 93
Ecole de Haut-coulna (FELP) : tél. 42 45 98

Enseignement secondaire

Collège Paï Kaleone : tél. 42 83 70
Internat provincial de Hienghène : tél. 42 66 30

Santé

Dispensaire : tél. 47 75 00
Pharmacie : tél. 47 30 30
Hienghène Ambulance : tél. 42 46 50
Ambulance Ouaré : tél. 47 25 47 / 79 85 03 /
 E-mail : ouareambulance@hotmail.com

Culture et loisirs

Centre d'archives culturelles de la province Nord : tél. 42 82 93
Centre culturel provincial Goa Ma Bwarhat :
 tél. 42 80 74

Services divers

DDEE province Nord : tél. 42 81 96
Office des postes (OPT-NC) : tél. 20 65 12
BCI Hienghène : tél. 42 77 10
Assistance administrative Rosanna Diemene :
 tél. 47 20 77 / 86 89 36 / E-mail : ibr-admp@canl.nc
Station-service Shell « Chez Numa », tribu de
 Ganem : tél. 47 67 07
Station-service Mobil (et snack), tribu de Tenem :
 tél. 42 42 72

Associations

Association Dayu Biik : tél. 42 87 77
Association Kaa Porau : tél. 42 88 30
Base nautique : tél. / Fax 42 84 28

Opérateurs touristiques

Office du tourisme : tél. 42 43 57
Office de Tourisme de Nouvelle-Calédonie :
 numéro vert, tél. 05 75 80
Gîte Ka Waboana : tél. 42 47 03
Gîte Houlo-Men : tél. 83 91 62
Le Koulnoue village : tél. 42 81 66
Chambre d'hôte Foinboanou : tél. 42 70 51
Babou plongée : tél. 42 83 59
 info@babou-plongee.com
Sarl Daalik Houleyo : tél. 45 73 16